

Meyrin lance le quartier (presque) sans voitures

URBANISME Les Vergers accueilleront 1200 logements. L'image directrice est enfin prête.

CHRISTIAN BERNET

Fin le parking au premier sous-sol, en face de l'ascenseur. Dans le futur quartier des Vergers, on ira poser sa voiture dans un grand garage collectif. Et on gagnera son appartement à pied. Meyrin se met au goût du jour. La commune rêvait d'un écoquartier. Le voilà qui prend forme sur cette vaste pente en contrebas du village, et qui sera donc épargné par les voitures.

Les Vergers accueilleront 1200 logements. C'est un des grands projets sur lequel le Conseil d'Etat compte pour résorber la crise. Il avait annoncé, il y a quatre ans, l'arrivée immi-

nente des grues. Les procédures ont eu raison de son optimisme. Aujourd'hui, le projet arrive à bout touchant... sur le papier.

Un Plan directeur de quartier a été adopté au début 2007. Puis la commune a souhaité élaborer elle-même le Plan localisé de quartier (PLQ), en collaboration avec l'Etat. Près de trois ans plus tard, c'est chose faite.

«Les habitants, notamment les enfants, peuvent se déplacer très librement»

OLIVIER MORAND, CHEF DU SERVICE DE L'URBANISME

Pourquoi tant de temps? «Il y avait beaucoup de choses à défricher, explique le maire Roland Sansonnens. L'Etat a fixé un prix du terrain contraire à la pratique antérieure; nous sommes allés jusqu'au Tribunal fédéral. Puis il a introduit de nouvelles règles du jeu concernant le logement social. Enfin,

notre Conseil municipal a souhaité en faire un écoquartier.»

Ces éléments ont retardé le processus. Aujourd'hui, la concertation intense qui a prévalu entre l'Etat et la commune devrait accélérer le rythme. Le PLQ doit passer la moulinette des recours, avant d'être accepté par l'Etat et la commune.

Espaces verts généreux

Voilà comment se présente le futur quartier des Vergers. La circulation des voitures est réduite au minimum grâce à deux grands garages collectifs souterrains. «Les habitants, notamment les enfants, peuvent se déplacer très librement», explique Olivier Morand, chef du service de l'urbanisme. Les espaces verts sont généreux, et une grande esplanade, en forme de mail piétonnier, fait office de lieu de rencontre. Un chauffage à distance équipe les habitations.

Les immeubles s'élèvent sur cinq à neuf étages. Trois tours de quatorze niveaux se dressent le long de la route de Meyrin. La densité (un taux d'utilisation



Le quartier des Vergers à Meyrin. Les premiers bâtiments pourraient être construits en 2014. Près de 1200 logements sont prévus sur cet espace en contrebas du village. (DR)

du sol de 0,9) reste similaire au reste de la cité.

Le quartier doit se contenter de commerces de proximité. Pour les grandes courses, il faut se rendre au centre commercial. Pourquoi ce choix? «Le centre actuel est un point d'attraction important de la commune sur lequel nous voulons nous appuyer, explique Roland Sansonnens. Et nous ne voulons pas cloisonner le quartier mais favoriser son ouverture à la cité.» La commune possède la moitié des terrains et se dit

prête à construire. Elle veillera à ce que les logements sociaux (la moitié en tout) soient bien répartis sur le périmètre.

Pas d'inscriptions

«On espère pouvoir démarrer les travaux en 2012 et offrir les premiers logements en 2014, pronostique Roland Sansonnens. Mais dites à vos lecteurs que nous ne prenons pas encore les inscriptions!» Le projet aura mis ainsi dix ans à donner ses fruits. Un délai dont on dit qu'il est normal à Genève.

LA ZONE DES VERGERS



Thierry Cerutti refuse son propre budget

Le maire de Vernier a posté un texte sur son blog. Ses deux collègues ont réagi.

Thierry Cerutti, maire de Vernier et chargé des Finances, a posté sur son blog un communiqué de son parti, le MCG, appelant à voter «non» au budget 2010 de la commune, qu'il a lui-même concocté. En cause, le fait qu'un amendement socialiste ait réduit de 6000 francs des subventions extraordinaires dans deux domaines de son dicastère, le Sport et la Culture. Soutenu par la majorité, cet amendement a libéré des fonds pour augmenter le parc de logements-relais, servant à réinsérer des jeunes en difficulté.

A cette fin, les trois départements ont subi des coupes. Ni Yvan Rochat ni Thierry Apothéloz - sans doute à l'origine de la manœuvre - n'ont trouvé à y redire. Financièrement, Thierry Cerutti était même le moins «prétérité» des trois magistrats.

Ne décolérant pas, le maire publie ces mots, signés de son camarade de parti Stéphane Cornut, sur son blog: «Le MCG

Le maire



Thierry Cerutti. Il ne supporte pas qu'on lui ait supprimé des subventions dans le sport et la culture. (P. ABENSUR)

déplore l'attitude de la gauche et des libéraux qui s'attaquent à ces domaines-clés.» Or, s'il est vrai que l'encouragement à la culture diminue, le MCG oublie opportunément que le budget alloué au Sport et à la Culture augmente globalement de 480 000 francs. Mais Thierry Cerutti tient à ces

«subventions extraordinaires» qui lui permettent de distribuer des fonds à sa guise, contrairement au reste des subventions, gravées dans le marbre budgétaire. Au lieu de distribuer deux fois 13 000 francs, il se contentera donc de 20 000 francs au total.

On s'étonne à cet égard que les conseillers municipaux MCG n'aient pas fait de contre-proposition à l'amendement pour trouver ailleurs des sous et sauver ces deux enveloppes. A l'inverse, Stéphane Cornut a protesté sans conviction. Le maire de Vernier qualifiait, lui, cet amendement de «détestable», semblant ignorer la banalité de la démarche lors du vote d'un budget.

A leur tour, Yvan Rochat et Thierry Apothéloz ont répondu sur leur blog, dénonçant une «énorme rupture de collégialité». Thierry Cerutti dit, lui, ne pas avoir rompu la collégialité «puisqu'il n'y en a jamais eu. Mes collègues l'ont violée malgré un accord préalable en venant prendre par-dessus le marché de mes services, tels des chacals.»

Marc Guéniat

«L'Etat a un besoin urgent d'engager»

Une pétition du Cartel intersyndical de la fonction publique réclame plus de 2000 nouveaux postes.

La pétition sera transmise au Grand Conseil et au Conseil d'Etat le 17 décembre prochain, jour d'examen du budget 2010 par le parlement. Décliné en une quinzaine de versions différentes (un par secteur concerné), le texte additionne les revendications des représentants des collaborateurs de l'Etat et des établissements subventionnés.

«En ce début de nouvelle législature, nous voulions dire

ce que nous pensions de l'état du secteur public», explique Andrée Jelk-Peila, présidente du Cartel intersyndical de la fonction publique. Résultat? Avant tout un catalogue impressionnant des manques en personnel. Les besoins seraient particulièrement forts dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du social.

Globalement, les demandes en création de postes dépassent les 2000 unités. Rien que pour la santé publique (hôpitaux, EMS, soins à domicile), Manuela Cattani évoque une augmentation de 1300 postes. «Cela peut paraître démesuré, mais ce

que nous demandons est relativement modeste», commente la secrétaire syndicale du SIT.

Selon le cartel, Genève a pris un énorme retard dans tous les domaines ces dernières années. «Les effectifs ont diminué de 5% alors que la population augmente sans cesse, continue Andrée Jelk-Peila. Nous ne pouvons plus répondre aux demandes de façon efficace.»

Le cartel sait pertinemment que la pétition n'aura aucun effet sur le traitement du budget. Son but est d'occuper le terrain et «d'enclencher une mobilisation de la fonction publique».

Eric Budry

PUBLICITÉ

Pour vos annonces publicitaires en 2010 contactez dès aujourd'hui votre partenaire **EDIPUB**



Rapide. Compétent. Direct.

Désormais, EDIPUB est votre partenaire privilégié pour la diffusion de vos annonces publicitaires 2010. Un seul interlocuteur - la bonne adresse pour la planification de vos campagnes d'annonces 2010.

EDIPRESSE

Lausanne
EDIPUB SA
Avenue de la Gare 33 - C.P. - 1001 Lausanne
Tél. +41 21 349 50 50 - Fax +41 21 349 50 22
edipub.lausanne@edipresse.ch

EDIPUB
edipub.ch

Genève
EDIPUB SA
11, rue des Rois - 1211 Genève
Tél. +41 22 322 34 25 - Fax +41 22 322 34 24
edipub.geneve@edipresse.ch